

Mobilisation des salarié·es

Une première victoire !



Malakoff Humanis

Lors du CSEC de mercredi 2 avril ont été évoquées les conditions de travail et la charge de travail des salarié·es impacté·es par les contrats TOO et SNCF.

La direction a cédé sous la pression exercée par la révolte spontanée des salarié·es des CRC de Blois et Angers.

Grâce à cette action collective, nous avons obtenu :

- ✓ Une prime exceptionnelle pour mars et avril,
- ✓ L'extension des primes à plusieurs services touchés,
- ✓ Le maintien des variables et primes pour tous·tes les collègues concerné·es,

Le compte n'y est pas mais cette décision marque un tournant inédit : la peur d'une amplification du mouvement initié par les salariés des CRC et relayé au CSEC, a contraint la direction à faire un effort sans précédent.

Faisons en sorte que la direction offre des garanties sur la question du télétravail et réponde de la même manière à l'ensemble des salarié·es qui subissent eux aussi surcharge et pression sans reconnaissance !

Fort de ce premier succès, la CGT appelle à maintenir la mobilisation et à un débrayage massif

ce jeudi 3 avril de 10h à 12h

TOUTES & TOUS EN GREVE



Certaines organisations syndicales pourraient être tentées de s'attribuer ces avancées provisoires même si elles restent insuffisantes.

Ce sont bien les **SALARIE·ES** par l'action collective qui ont fait plier la direction !



Syndique toi !